

TECHNICIEN VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

Filière : TECHNIQUE

Catégorie B

Placé(e) sous l'autorité du **Directeur des Services Techniques Municipaux** et du **Chef du Pôle Aménagement du Cadre de Vie**.

MISSIONS

Principales

Gestion administrative et in-situ du domaine public communal

- Instruire les demandes d'autorisation d'occupation du domaine public
- Etablir des avis préalables à l'instruction des actes d'urbanismes
- Répondre aux Déclarations de Travaux (DT), Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) et Avis de Travaux Urgents (ATU)
- Etablir et suivre les Déclarations de Travaux (DT) et les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) nécessaires pour les travaux en régie
- Surveiller le domaine public communal pour repérer les désordres en matière de voirie et les concessionnaires réseaux sur tous les dysfonctionnements constatés sur le domaine public
- Anticiper les actions à conduire pour garantir la pérennité du patrimoine, la sécurité et le confort des usagers
- Assurer la coordination, la planification et la gestion des interventions des différents concessionnaires de réseaux sur le domaine public
- Contrôler l'exécution des travaux effectués par les concessionnaires de réseaux sur le domaine public communal et de leur conformité aux règles de l'art
- Traiter les demandes des usagers relatives à des problématiques de voirie

Etude de projets:

- Réaliser des études techniques en matière de voirie, d'éclairage public, d'aires de jeux et d'aménagements divers, depuis l'esquisse jusqu'au projet avec établissements de plans divers, notes techniques, avant-métré, estimations de travaux, ...
- Monter des dossiers techniques et administratifs des projets, établissement des pièces des dossiers de consultation des entreprises correspondants, demande de devis
- Suivre les procédures de passation des marchés et participation à la phase d'analyse des offres des entreprises en lien avec les techniciens en charge plus spécifiquement des études
- Planifier et coordonner les travaux dont la mairie est maître d'ouvrage en phase chantier
- Faire un suivi technique et administratif des chantiers

Astreinte hivernale

- Participer en tant que responsable d'astreinte (période de novembre à mars à raison de 4 semaines par période)

Secondaires

- Suivre les contentieux suite à des travaux
- Suivre les dossiers d'expertise d'assurance en lien avec l'Administration Générale et le responsable régie voirie pour tous les accidents survenus sur le domaine public
- Suivre de la gestion patrimoniale de l'éclairage public, de la défense incendie et des aires de jeux (contrôle, réparation, suivi)
- Etudes et établissement de plans divers
- Aider à la réalisation de levés topographiques

COMPETENCES ET PROFIL

Savoirs

- Permis B indispensable
- Expérience et expertise confirmées dans le domaine de la voirie : connaissance des procédures de surveillance de l'espace public, du code de la route, la signalisation horizontale, verticale et temporaire, du code de la voirie routière, techniques de conception et d'entretien, des règles d'hygiène et de sécurité, ...

Savoirs faire

- Connaissances dans le domaine des VRD,
- Connaissances dans le domaine des marchés publics
- Maîtrise de l'outil informatique (Autocad, Word, Excel, Powerpoint, ...)

Savoirs être

- Esprit d'initiative dans le cadre de propositions sur les projets
- Rigueur et esprit de synthèse
- Sens du service public et des responsabilités
- Sens de l'écoute,
- Discrétion professionnelle,
- Travail en équipe,
- Maîtrise des techniques de communication et de négociation,

Contraintes et conditions particulières :

- Organisation des congés en lien avec les techniciens gestion du Domaine Public et SIG

Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt.

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER AVANT LE 27 décembre 2025

Par courrier à l'attention Madame le Maire
Esplanade François Mitterrand
BP 259 - 23006 GUERET Cedex
par mail à personnel@ville-gueret.fr
ou via le portail citoyen